Dons de médicaments : la sécurité des sinistrés est primordiale !

Compte Test - 2023-09-17 20:26:21 - Vu sur pharmacie.ma

Après le séisme qui a frappé, le 8 septembre 2023, la région montagneuse du Haut Atlas, on assiste à une mobilisation exceptionnelle et exemplaire de tous les Marocains pour venir en aide aux sinistrés. Les besoins de ces régions affectés sont énormes, notamment en matière de médicaments. Mais, selon une déclaration de Aziz Mrabti, directeur du Médicament et de la pharmacie, à la MAP (Maghreb Arabe Presse), 200 tonnes de médicaments ont été acheminées vers les zones sinistrées, et 100 autres tonnes ont permis de renforcer le stock au niveau des structures sanitaires. Aziz Mrabti a également précisé que les réserves stratégiques constituées permettront de couvrir tous les besoins en médicaments et équipements dans les zones touchées par le séisme.

Les stocks en question couvriront les besoins en médicaments de réanimation et d'anesthésie ainsi que des dispositifs médicaux utilisés en chirurgie. On y trouve aussi des antalgiques, des anti-inflammatoires, des antibiotiques, des masques à oxygène, etc.

Bien évidemment, la dispensation de ces traitements se fait sous la responsabilité de pharmaciens du secteur public qui font un excellent travail, tout comme nos confrères militaires qui veillent à ce que cette dispensation se fasse en garantissant la sécurité des patients.

Les associations et les bénévoles peuvent également acheminer des médicaments qu'ils achètent pour ne pas priver les malades des zones sinistrées de leurs traitements. La noblesse de telles initiatives ne laisse aucun doute, malheureusement quand la distribution de ces produits ne correspond pas à un vrai besoin, elle peut donner lieu à un usage inapproprié de médicaments pouvant dans certains cas mettre en danger des sinistrés qui se passeraient bien d'un problème supplémentaire. De nombreuses associations ont fait appel à des pharmaciens et sont actuellement en train de rendre de loyaux services dans les régions les plus touchées par le séisme, sachant que d'autres pharmaciens sont prêts à assister ces associations et à les aider pour que la distribution des produits de santé fasse place à une vraie dispensation évitant une mauvaise utilisation des médicaments.

Pour conclure, tout en félicitant vivement tous nos compatriotes pour leur sens du devoir, de la solidarité et du civisme, on espère que les garde-fous nécessaires seront mis en place pour que les rescapés du séisme soient traités en respectant les prescriptions des médecins et les conseils des pharmaciens. Ne dit-on pas : «Primum non nocere» ?